



Chef.fe Son

Contrat de travailleur autonome

Sous la supervision du directeur technique, le/la chef Son sera en charge de l'installation du système de diffusion et de prise de son, et de l'opération du site du festival, selon les paramètres du designer système audio.

- **Responsabilités**

- Installer le système de diffusion selon les plans et paramètres du designer système.
- Diriger la main d'œuvre pendant le montage et le démontage.
- Sous la direction de la régisseuse de site, opérer la sonorisation pendant les répétitions et le festival.

- **Échéancier**

- 25 juin au 1^{er} juillet : Montage Technique (congé le 29 juin)
- 2 au 12 juillet : Opération (congé le 6 juillet)
- 12 juillet en soirée : Démontage technique

Rémunération

Les phases de montage et démontage seront payés à un taux horaire de 35\$ de l'heure.

La phase d'opération sera payée à la journée, selon expérience.

Modalité de paiement

Le/la chef.fe son sera engagé.e comme travailleur autonome.

Paiement dans les 30 jours suivant la réception d'une facture.

Svp envoyez votre candidature à Élianne Désilets-Dubé, adjointe à la direction technique :

elianne.desilets-dube@tohu.ca